

Monsieur le Commissaire -Enquêteur,

je vous prie de trouver ci-joint nos observations sur le projet éolien de Beauvilliers auquel **nous entendons nous opposer**:

- **Effet de saturation visuelle fort:** compte tenu de la hauteur totale des machines : 149,5 m, ne dépassant pas une altitude de 300 m NGF , le projet se situe à proximité de 23 parcs éoliens (14 en activité et 9 en construction) dans un rayon de 16 km de la zone d'implantation potentielle (ZIP) correspondant à environ 117 machines. Trois projets de parcs éoliens (correspondant à environ dix machines) se situent à moins de 4 km de la ZIP.

- **Proximité des habitations inacceptable et risque de nuisance sonores et d'impact sur la santé fort:**L'habitation la plus proche se situe au Nord de Voves, et elle est distante de 690 m de

l'éolienne LEC11-EC01. Les habitations des hameaux de Villarceaux et de Hombières se situent en grande partie dans une zone comprise entre 800 à 1 000 m des éoliennes

- **Perimètre des communes concernées par la directive paysagère de la cathédrale de Chartres**
- **Risques importants sur l'avifaune compte tenu de la garde au sol**

Respectueusement